info-action

N° 71
juin 2025

Association France-Palestine Solidarité • Ain

Quelle ténacité !

Depuis plus de 19 mois, à Bourg, Oyonnax, Nantua, Bellegarde, Belley les manifestations, rassemblements, soirées, repas solidaires... se sont multipliés avec une ténacité remarquable. Sans effet apparemment puisque l'horreur vécue par les Palestinin.nes ne fait qu'augmenter. L'imagination d'Israël pour les humilier est sans limite.

Mais notre soutien sans relâche au peuple palestinien – malgré les infamies que nous avons entendues : antisémitisme, apologie du terrorisme,… - n'est certainement pas étranger aux changements que nous pouvons noter dans les médias, le monde politique, littéraire, du cinéma ces dernières semaines. Mais il faut passer des paroles aux actes et sanctionner immédiatement Israël. Chaque jour compte!

Nous avons eu la certitude ces derniers jours que la coopération militaire entre la France et Israël s'est poursuivie ces derniers mois malgré les déclarations du gouvernement français. Pour l'instant Israël n'est pas interdit au salon de l'armement !

Alors intensifions encore notre engagement. La constance des militant.es engagé.es dans le soutien au peuple palestinien est remarquable. Nous souhaitons que ce soit le cas pour la vingtaine de nouveaux adhérents qui nous ont rejoint à l'AFPS de l'Ain ces derniers mois. La route est longue vers non seulement un cessez-le-feu permanent, mais la création d'un État palestinien souverain. Les Palestien.nes comptent sur nous !

FREE PALESTINE !

Claude BARDET

Sommaire

P 1 : **Édito**

International

P 2 à 3: International : des signaux contradictoires

P 3 à 4 : Le sionisme alibi de l'antisémitisme - Dixit

Sur le terrain

P 5 : Macron, Europe : impunité et complicité - 15 secouristes et humanitaire tués : *une erreur*

Nos actions

Printemps de la Palestine :

P 6 : Un printemps aux couleurs de la Palestine

P 7 à 8 : Rencontre avec Sami Huraini - *on est déterminés à rester sur cette terre et à la défendre*

P 8 à 10 : *On a l'impression d'être des sous-humains*. Présentation du Rapport d'Amnesty International sur le génocide commis à Gaza par Israël

P 11 à 12 : Antenne AFPS de Bellegarde de l'AFPS. Silence, génocide en cours - Travailler en pays occupé

P 12 : Des nouvelles de l'antenne AFPS Haut-Bugey

P 13 : AG 2025 : élargissement géographique et consolidation du Conseil d'administration

P 14 : AG AURA : poursuites de l'amélioration de centres de santé dans la Vallée du Jourdain

P 15 : Briser le mur du silence

Culture

P 16 : Culture de Palestine - Café palestinien, poème de Anne-Lise Legarff

Sur votre agenda

- **12 juillet 2025 : venue d'un groupe de danseurs de dabkeh à Oyonnax (lieu à définir)**
- **du 3 avril au 2 novembre 2025 : exposition *Les trésors cachés de Gaza* à l'Institut du monde arabe à Paris**

info-action
Association France-Palestine Solidarité
Imprimé par nos soins

Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4, allée des Brotteaux
CS 70270 - 01006 - BOURG-EN-BRESSE
afps.01@laposte.net

Directeur de la publication : Claude Bardet
Comité de rédaction : Daniel Blatrix, Jacques Fontaine, Denis Page, Martine et Juan Pardo, Gilbert Veyron

International : des signaux contradictoires

Jacques FONTAINE

Un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas a été conclu le 15 janvier et il est entré en vigueur le 19 janvier 2025. Il a permis de suspendre les opérations militaires dans la bande de Gaza et de faciliter l'échange d'otages et de prisonniers. Ce cessez-le-feu devait comprendre 3 phases :

- la première (42 jours, du 19 janvier au 27 février) prévoyait la libération de 33 otages et prisonniers de guerre israéliens[1] contre plus d'un millier de détenus palestiniens. En outre, les forces d'occupation israéliennes des (FOI) devaient se retirer des zones peuplées tout en maintenant leurs positions le long de la frontière égyptienne et dans la zone tampon le long de la barrière entre Gaza et Israël. Les civils palestiniens ont été autorisés à retourner dans le nord de Gaza sous réserve de certaines dispositions de sécurité.
- La deuxième phase prévoyait le retrait de FOI de la bande de Gaza et la libération des derniers otages et prisonniers israéliens.
- la troisième phase était destinée à mettre fin au conflit.

Une violence exacerbée, un génocide plus évident que jamais, un impérialisme décomplexé…

Dès la fin de la première phase du cessez-le-feu, Israël refuse de se lancer dans la seconde phase. Le 2 mars, l'État sioniste décide de bloquer l'entrée de l'aide humanitaire dans Gaza au prétexte cynique que le Hamas



a « assez de nourriture pour alimenter une épidémie d'obésité ». Israël rompt le cessez-le-feu le 18 mars : en quelques heures, ses bombardements font plus de 400 mort.es. Depuis, la situation s'aggrave de jour en jour : ni nourriture, ni eau, ni médicaments… la famine se développe, le génocide reprend. Puis, Netanyahou annonce qu'il va complètement réoccuper la bande de Gaza par une offensive terrestre de grande ampleur. Le 19 mai il met sa menace à exécution...

Le 4 février, alors que le cessez-le-feu était effectif et que Netanyahou était à Washington, Trump annonce que « Les États-Unis vont prendre le contrôle de la bande de Gaza », qu'ils vont déporter la population palestinienne et faire de la bande de Gaza une « Riviera » semblable à la Côte d'Azur. Vive le nettoyage ethnique ! Après le Canada, le Groenland et le Panama, la rhétorique du nouvel impérialisme étasunien se confirme.

Depuis l'effondrement du régime de Bachar al-Assad (8 décembre 2024), Israël intervient régulièrement en toute illégalité en Syrie pour « éliminer l'arsenal militaire de la dictature » et occuper de nouveaux territoires au Golan. La tension monte petit à petit entre le pouvoir syrien, ou *a minima* certains de ses éléments extrémistes, et la population druze[2]. Israël, qui cherche en toute occasion à diviser et instrumentaliser les difficultés en Syrie (et ailleurs), s'érige en *protecteur des druzes syriens*… qui n'en veulent pas, de même que le gouvernement syrien. Aussi, quand de violents accrochages ont lieu les 29 et 30 avril entre groupes paramilitaires islamistes proches du pouvoir et miliciens druzes (plus de 100 morts en 48h dont 70 druzes), l'aviation israélienne effectue plus de 20 frappes aériennes en 5 jours, notamment à proximité du palais présidentiel syrien et dans le sud du pays où vivent les druzes.

… mais des signaux faibles à ne pas négliger

La violence décomplexée, le refus systématique du droit et des conventions internationales du gouvernement fascisant israélien commencent à agacer bon nombres d'États, y compris parmi ses soutiens traditionnels : des critiques de moins en moins voilées se font jour, y compris aux États-Unis.

Trois récentes décisions étasuniennes montrent une prise de distance avec Israël et ont clairement déplu à Netanyahou qui craint de perdre le soutien inconditionnel de Trump :

- le 6 mai, les EU et le gouvernement houthi du Yémen parviennent à un cessez-le-feu dans la Mer Rouge sans la participation d'Israël qui reste sous la menace de tirs de missiles,

- le 12 mai, un prisonnier de guerre israélo-étasunien, le sergent E. Alexander, est libéré par le Hamas suite à une négociation directe entre le mouvement palestinien et les EU, sans l'accord de l'État colonial sioniste,
- lors de son voyage au Proche-Orient du 13 au 15 mai, Trump ne s'est pas rendu en Israël… au grand dam de Netanyahou.

En Europe, les Pays-Bas demandent, le 7 mai, à la Commission européenne d'analyser le respect par la partie israélienne *de l'article 2 de l'accord d'association qui prévoit le respect des droits humains. Demande « légitime » selon J.-N. Barrot, le MAE français, ce qui a entraîné l'ire du pouvoir sioniste.*

En France, Macron envisage de reconnaître l'État de Palestine lors du sommet de New York du 17 au 20 juin. Plusieurs prises de positions, notamment de membres de la communauté juive, ont lieu. On peut citer celles de la rabbine D. Horvilleur (8 mai), de la journaliste A. Sinclair et du dessinateur J. Sfar qui, pour la première fois, marquent leur désaccord avec la politique de Netanyahou, prises de paroles certes tardives, mais bienvenues qui montrent que la position du CRIF est aujourd'hui contestée. Le texte de J.-C. Attias et E. Benbassa *Se taire devant le massacre des Palestiniens, c'est trahir le judaïsme* (*Le Monde*, 16 mai 2025) est d'une autre envergure. Il faut aussi citer, à l'occasion de l'ouverture du Festival de Cannes, la tribune de plus de 380 personnalités du cinéma de tous pays.

Enfin, il faut noter la tenue à Jérusalem le 9 mai d'un *sommet populaire pour la paix* organisé par une soixantaine d'organisations ; l'ancien Premier ministre israélien, Olmert et le diplomate palestinien, N. Al-Qidwa, présentent leur plan de paix (dévoilé l'an dernier) basé sur la solution à deux États. Mais l'on peut se demander pourquoi Olmert ne l'a pas mis en application alors qu'il était Premier ministre…

Cette multiplication de signaux faibles n'est ni la fin du génocide, et encore moins la paix, mais elle montre une exaspération qui monte, ce que confirme la déclaration des dirigeants britannique, canadien et français du 19 mai.

Notes :

[1] otages et prisonniers : un civil arrêté et emprisonné sans jugement par une milice ou une armée est un otage ; un membre d'une armée ou d'une milice arrêté et emprisonné est un prisonnier de guerre ; le 7 octobre, le Hamas et ses alliés ont pris des otages et fait des prisonniers de guerre. Quand Israël arrête et emprisonne des miliciens palestiniens, il en fait des prisonniers, condamnés souvent à de lourdes peines ; quand il arrête des civils et les maintient en prison sans inculpation ni jugement sous le régime de la détention administrative, ces civils sont des otages.

[2] Les Druzes et Israël : une relation complexe. *Palestine Solidarité n°71* (janvier 2020)

Le sionisme alibi de l'antisémitisme

Gilbert VEYRON

Le sionisme s'est créé et renforcé à la fin du XIXe siècle suite au développement d'un antisémitisme historique, alimenté par un prétendu « déicide », dont les églises catholique et orthodoxe ne se sont départies qu'après la seconde guerre mondiale, l'affaire Dreyfus en France et les pogroms dans l'empire russe en étant les résurgences les plus graves. La tragédie absolue que fut le judéocide nazi a évidemment renforcé la volonté des sionistes de créer un État juif et donc faciliter la mise en œuvre du projet sioniste.

Incapables de garantir dans leurs propres pays la sécurité de leurs citoyens juifs, les vainqueurs de la seconde guerre mondiale ont préféré se disculper à bon compte en soutenant la création d'un État juif sur le territoire de la Palestine habitée depuis des millénaires par une population pluraliste.

Cependant, présenté comme un refuge pour les victimes juives, le sionisme pourrait bien s'avérer être un véritable piège-ghetto tout à fait compatible avec les idéologies racistes et antisémites.

En effet, les déclarations récentes des uns et des autres mettent en évidence la complicité des mouvements d'extrême-droite occidentaux avec le gouvernement, plus extrémiste encore, qui détient les rênes de l'État d'Israël.

Symbole de ce renversement des alliances, la visite de Bardella à Jérusalem, à l'invitation de Netanyahou. Mais aussi le refus par Israël des visas à une délégation de parlementaires français dont personne n'imagine de leur part le moindre sentiment d'antisémitisme… mais plutôt la conviction de la non-pertinence du sionisme comme remède à l'antisémitisme.

Et que penser de Elon Musk, ex-collaborateur éminent du gouvernement étasunien, héritier de l'apartheid afrikaner, soutien inconditionnel du gouvernement génocidaire de Netanyahou affichant publiquement le salut nazi ?

La réalité est sans doute assez simple : l'extrême-droite n'a pas changé ses fondamentaux : c'est toujours la même glorification d'une « race » prétendue supérieure, la même haine de la différence, de l'étranger. Ce qui est nouveau, c'est la hiérarchisation des racismes en fonction des opportunités électorales qu'offre le contexte des crises migratoires provoquées par la mondialisation libérale. Dans ce nouveau paradigme, c'est l'islamophobie qui devient prioritaire, rejoignant ainsi la haine des Palestiniens, majoritairement musulmans, de la part des ultras du sionisme.

C'est ici que se trouve la source de cette convergence entre sionisme extrémiste et antisémitisme. Au passage rien de contradictoire avec l'exode des Juifs de toute la planète vers ce paradis… artificiel adoubé par les antisémites de tous poils, nouveau ghetto dans lequel s'enferment volontairement les juifs suprémacistes.

Pendant que le gouvernement israélien poursuit ses massacres à Gaza et en Cisjordanie, le gouvernement français annonce sa volonté de dissoudre le collectif « Urgence Palestine »[1], avec des accusations pour le moins floues et non circonstanciées de *incitation à la haine, la discrimination, la violence*. Sans doute une réactivation du vieux concept « antisioniste = antisémite ».

De même, dans les universités, alors que les auteurs de saluts nazis ne sont pas sanctionnés, une nouvelle loi au contenu tout aussi flou menace la liberté d'expression, telle qu'elle se manifeste régulièrement et fort à propos, s'agissant du soutien au peuple palestinien. Avant même qu'elle ne soit mise en application, des attaques contre les prises de position d'étudiants et d'enseignants, voire des universités, sont proférées par l'extrême-droite, la droite et le pouvoir macronien? notamment à Sciences Po Paris, Strasbourg et Lyon II, cette dernière mise en cause par Wauquiez qui a demandé la suppression des subventions régionales et dont la présidente, menacée par l'extrême droite sur certains réseaux sociaux, vit désormais sous protection policière.

Oui, comme tous les racismes, l'antisémitisme est un crime qui alimente le sionisme. Il semble bien que, à la droite la plus extrême, les ultras du sionisme se rendent complices des pires comportements antisémites pour justifier leurs crimes et/ou leur complaisance vis-à-vis des musulmans et plus particulièrement des Palestiniens.

Fort heureusement, des Juifs d'Israël, d'Europe, d'Amérique osent dénoncer cet enfermement national-fasciste en rappelant la vocation du judaïsme à l'universalité[2].

[1] Signez la pétition *Contre le génocide, pour une Palestine libre : non à la dissolution d'Urgence Palestine*

[2] cf en particulier J.-C. Attias et E. Benbassa *Se taire devant le massacre des Palestiniens, c'est trahir le judaïsme*. *Le Monde*, 16 mai 2025

Dixit

Paroles prononcées par des acteurs ou des commentateurs du conflit israélo-palestinien

Transmettez vos idées à l'adresse de l'AFPS 01 ou par courriel à : Jacques.m.fontaine@gmail.com

- *Nous avons volé leurs terres. Ne nous cachons pas la vérité… Politiquement, nous sommes les agresseurs et ils se défendent. Ce pays est le leur, parce qu'ils y habitent, alors que nous venons nous y installer.* David Ben Gourion, Premier ministre d'Israël de 1948 à 1953. -Chomsky Noam, 2006, *Israël, Palestine, États-Unis : le triangle fatidique*, p. 91.

- *Nous n'avons pas de chambres à gaz, ni de fours crématoires, mais il n'y a pas qu'une seule méthode pour commettre un génocide.* Shulamit Aloni, ministre (de gauche, parti Meretz) de l'éducation en Israël, dénonçant les persécutions faites aux Palestiniens. 8 mars 2003.

- *Hier matin, Ro'i a été assassiné. Enivré par la sérénité de l'aube, il n'a pas vu ceux qui l'attendaient en embuscade à la lisière des labours. Mais ne jetons pas l'opprobre sur ses assassins. Pourquoi leur reprocher la haine brûlante qu'ils nous vouent ? Cela fait huit ans qu'ils vivent dans les camps de réfugiés de Gaza, alors que, sous leurs propres yeux, nous avons fait nôtres la terre et les villages dans lesquels eux et leurs ancêtres ont vécu.* Moshe Dayan, chef d'état-major de l'armée, 30 avril 1956, éloge funèbre en l'honneur de Ro'i Rothberg, jeune kibboutzim assassiné à proximité de Gaza. (texte cité par Omer Bartov, historien israélien, spécialiste du judéocide nazi, *Orient XXI*, 5 septembre 2024).

International

Macron et l'Europe : impunité et complicité

Daniel BLATRIX

Vingt mois de bombardements et d'assassinats, et toujours la répugnance des États occidentaux à prendre des mesures concrètes contre Israël, malgré l'ordonnance de la Cour internationale de justice du 24 janvier 2024, reconnaissant le risque de génocide à Gaza. Cela expose ces États à des poursuites pour manquement à leurs obligations internationales, qui en font des complices d'Israël.

Qu'à cela ne tienne, ces mêmes pays s'affranchissent du droit international, et misent sur son anéantissement pour ne pas rendre de compte.

Prendre acte que l'Espagne, l'Irlande, la Norvège ont reconnu récemment l'État de Palestine, L'Espagne, qui appelle à des sanctions, a rompu un contrat d'armement et va se désengager technologiquement de l'industrie militaire israélienne. L'Irlande projette d'interdire les productions issues des colonies implantées en Cisjordanie. La région d'Emilie-Romagne rompt ses relations avec Israël. Ainsi, outre les mobilisations citoyennes, des collectivités ou pays posent des actes. La ville de Strasbourg a décidé de geler son jumelage avec une ville israélienne, et crée un jumelage avec le camp de Palestiniens de Aïda à Bethléem. Pourtant c'est l'écran qui cache la complicité européenne.

Début mai, Macron fait ronfler les mots, l'UE décide du réexamen de l'accord d'association, mais toujours rien de concret comme sanctions. Or le temps presse pour le peuple palestinien.

La France a l'occasion de faire cesser le commerce d'armes a et composants avec Israël, et notamment, d'interdire la présence d'entreprises israéliennes au salon du Bourget en juin 2025. Sinon, c'est continuer d'alimenter la machine de guerre.

S'il y a des évolutions par des actes, tant mieux. On regrettera qu'elles soient tardives et cela n'effacera pas la complicité.

Sur le terrain

15 secouristes et humanitaires tués : « une erreur »

Denis PAGE

Le 23 mars 2025, du côté de Rafah, un camion de pompiers, cinq ambulances et une voiture des Nations unies avancent dans la nuit. L'armée israélienne prend le convoi pour cible, sans sommation. Une semaine s'écoule avant que des pelleteuses n'extraient les véhicules enfouis dans le sable. On retrouve les corps de quinze soignants dans une fosse commune.

L'armée israélienne affirme avoir tiré sur des terroristes. Terroriste, un mot commode pour justifier la mise à mort de dizaines de milliers de personnes. Tout Gazaoui est-il un terroriste ? Certaines déclarations de dirigeants israéliens vont dans ce sens. Tout membre du Hamas est-il un terroriste ? C'est une formule simpliste, même si les atrocités commises par le Hamas le 7 octobre 2023 méritent d'être qualifiées de crimes de guerre et, probablement, de crimes contre l'humanité. Et quel quota de militants du Hamas dans un groupe justifie-t-il que la totalité des membres du groupe soient assassinés ?

Le ministre des Affaires étrangères israélien a, dans un premier temps, assuré que les ambulances n'étaient pas identifiées. Mais une vidéo tournée par Riffat Radwan, jeune secouriste palestinien, prouve le contraire. Les véhicules circulaient phares et gyrophares allumés. Et toutes les victimes portaient des uniformes de secouristes. Quatre semaines après les faits, cette preuve oblige Israël à changer de discours. Suite à une enquête interne, un officier est limogé et le général Har -Even reconnaît : *c'était une erreur, mais nous ne pensons pas que ce soit une erreur qui se produit tous les jours .*

Si, général, ces « erreurs » se produisent tous les jours. Tous les jours, on apprend la mort de 15, 25, 40 Gazaouis, parmi lesquels une majorité de femmes et d'enfants. Ce que vous appelez erreurs devant les médias, comment les appelez-vous dans les QG de l'armée, dans le cabinet de guerre ? Il ne s'agit pas d'erreurs mais de la mise en œuvre d'une politique délibérée visant à anéantir les Gazaouis, en les tuant, en les mutilant, en les chassant, en les affamant, en les poussant au désespoir. Se débarrasser des soignants est l'un des moyens, afin que les malades, les blessés continuent à souffrir ou meurent. Le projet est global, le projet est génocidaire.

Un printemps aux couleurs de la Palestine

Claude BARDET

Le Collectif Palestine 01 organise à Bourg une manifestation chaque semaine depuis le 20 octobre 2023 pour dénoncer l'oppression subie par les Palestininie.ne.s depuis des décennies. Mais, comme par le passé, nous avons voulu montrer la réalité du peuple palestinien à travers d'autres aspects, notamment culturels, en organisant un Printemps de la Palestine.

Nous voulions que ce soit une occasion de faire connaître la Palestine à de nouvelles personnes. Plusieurs structures ont répondu à notre proposition de partenariat et de collaboration : le Cinémateur, la MJC de Bourg et la Tannerie.

No other land

Le printemps a démarré très tôt. Le Cinémateur, cinéma d'art et essai de Bourg, avait intégré *No Other Land* dans la programmation de son festival *Écran Total*. Cet excellent documentaire a été projeté 7 fois pendant le festival. 140 personnes étaient présentes à la projection suivie d'un débat très riche. Destruction de maisons, démolitions des écoles, violences quotidiennes sur la population palestinienne par l'armée d'occupation et les colons. En Cisjordanie aussi l'objectif du sionisme est clair : détruire le peuple palestinien. Mais la volonté de résistance des Palestinien.ne.s ne faiblit pas.

Conférence de Martine Brizemur

Le 4 avril, à la salle des fêtes de Jasseron, Martine Brizemur, porte-parole d'Amnesty International France, a eu la tâche difficile de présenter le rapport de son organisation sur le génocide à Gaza. 130 personnes ont mieux compris les mécanismes juridiques en œuvre et le fait que le crime de génocide et son intentionnalité sont indubitables. Les faits sont fondés, les arguments incontestables (cf p. 8,9,10).

Calligraphe arabe à la MJC

La MJC Pop Corn de Bourg organisait au mois d'Avril un Printemps des Écritures, avec un temps fort pour faire découvrir différentes calligraphies. Pour la calligraphie arabe, elle a invité Ahmed Dari, Palestinien qui vit à Paris. La compétence et la disponibilité d'Ahmed a aidé les participant.e.s à accéder à la richesse et la beauté de l'écriture arabe et de sa calligraphie.

Concert de Mohamed Najem et son quatuor à la Tannerie

Fin et apothéose du Printemps de la Palestine avec le concert à la Tannerie de Mohamed Najem et son quatuor. Mohamed a vécu à Bethléem pendant sa jeunesse. La qualité musicale, unanimement appréciée, intégrait des influences orientales liées à ses origines à une orientation jazz. Par de courtes introductions de certaines chansons, Mohamed a fait partager le vécu de la Nakba pour son grand-père et les Palestinien.ne.s dans leur ensemble.

Environ 400 personnes ont participé au Printemps de la Palestine. Pour la plupart elles ne sont pas présentes à nos manifestations. Notre objectif d'élargissement est bien atteint. Un grand merci à nos partenaires qui y ont contribué. Nous ferons encore mieux l'année prochaine !

Ce festival a permis de découvrir *ce que la Palestine apporte au monde*. Notre objectif de faire découvrir les richesses, les talents et l'humanité du peuple palestinien est largement atteint.

Il a donné du sens et du concret à notre slogan et à notre mobilisation : défendre les *enfants de Gaza, les enfants de Palestine,* c'est défendre l'**HUMANITÉ**. Ne ratons pas le rendez-vous !



Mohamed Najem

Rencontre avec Sami Huraini
On est déterminés à rester sur cette terre et à la défendre

Bernadette BARDET

vait, Sami Huraini, 29 ans, en tournée en France après avoir participé et témoigné au cours des Assises de la Palestine organisées à Pantin par la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine.
Sami habite la région de Masafer Yatta au sud de la Cisjordanie. Il y est membre de la résistance populaire. Il travaille à l'association *Al-Haq* (« les droits »).

Aperçu de sa parole autour de quelques mots.

Violence et peur



Violence subie par ses grands-parents, chassés du Negev en 1948 et qui s'installent à Tuwani, un des villages de Masafer Yatta.
Sa grand-mère a beaucoup parlé de la violence exercée par les colons lors de leur arrivée dans les années 80. Elle disait : « c'est une nouvelle Nakba, ils font tout pour nous faire partir, mais on décide de rester là ». Enfants et petits-enfants ont ensuite suivi cette parole.

Sami raconte. Quand il était enfant, il a connu la peur, il se souvient de l'armée qui entre dans la maison et casse tout. Il essaie de vaincre sa peur, en allant aux manifes tations. Sa première expérience : dans une manifestation, il tenait le drapeau palestinien en face d'un soldat israélien, mais à un moment, il l'a jeté et il est parti, par peur. Mais cela a été, dit-il, son premier pas dans la résistance.

Violence de sa première arrestation : à 15 ans, alors qu'il garde des troupeaux, il est arrêté par l'armée avec ses cousins. Ils sont emprisonnés pendant 3 jours, accusés d'avoir détruit la clôture des colons.
Violence continuelle, : chaque semaine, des démolitions de maisons, des destructions d'écoles, des arrestations et des tirs sur les habitants pouvant être mortels.

Résistance

Résistance de sa grand-mère à laquelle il a fait plusieurs fois référence.

Résistance de son père : il a créé le comité de résistance populaire dans cette région.
Sa résistance à lui qui, enfant, voulait déjà participer aux manifestations.
Après son emprisonnement, Sami, avec d'autres jeunes, organisent une veille pour les villages qui sont attaqués.
Leur résistance se veut non-violente, par la pierre et les manifestations, pour faire respecter leurs droits.
La résistance c'est aussi continuer à faire paître ses moutons sur cette terre.
Cette résistance, il la légitime pour mettre des limites à Israël : « On doit rester sur cette terre et tous les jours, on doit résister, défendre cette terre ».

En 1999, l'armée israélienne a attaqué 15 villages et emmené de force les habitants dans des camions et les ont déposés dans la ville de Yatta, à environ 20 mn de route. Mais les gens revenaient la nuit dans leurs villages. De là est partie l'information sur ce qui se passait, puis les démarches juridiques. Les habitant-e-s sont revenu-e-s, mais les entraînements militaires ont continué pour les faire repartir.
Au moment de la construction du mur, en 2006, son père était un leader de cette résistance avec l'appui de sa grand-mère. Ils ont tous subi de la violence, ont été arrêtés, emprisonnés, mais leur décision, c'était toujours « résister, résister ». En 2008, Israël a détruit une portion du mur sous la pression de leurs manifestations.
Cette résistance est existentielle, notre présence, c'est vital pour nous. On doit rester et tous les jours on doit résister, surtout défendre cette terre jusqu'au dernier souffle de notre vie.

Responsabilité

Sami nous a bousculés au cours de cette soirée. Chacun, chaque pays a un rôle et doit faire ce qu'il a à faire. La France a des responsabilités. Il y a eu une déci sion de la Cour pénale internationale pour arrêter Netanyahou. Il reproche à la France d'avoir laissé passer Netanyahou dans l'espace aérien français pour se rendre aux États-Unis. Il faut respecter la décision du tribunal international, la France ne devait pas céder. *On voit l'hypocrisie dans ces choses-là. « Vous, le peuple français, vous avez une responsabilité ici, on ne vous demande pas d'envoyer des armées là-bas. N'envoyez pas des soldats, mais œuvrez plutôt pour que les décisions internationales soient respectées par Israël. Ne pas arrêter les responsables qui donnent des ordres pour conduire ce génocide, c'est leur donner une légitimité.*
Les Palestiniens sont un peuple affaibli. Vous soutenez les Palestiniens, vous soutenez des gens qui sont tenaces et qui ne cèdent pas. Vous faites partie des gens libres, c'est une fierté de soutenir cette cause.

Espoir

Cet espoir vient du fait qu'ils s'accrochent à leur terre, et c'est leur force. « On est déterminé à rester sur cette terre et à la défendre. »
Pour nous, il y a de l'espoir, espoir que le Communauté internationale agisse un jour ; espoir dans notre résistance qui doit nous permettre de rester sur notre terre. Cette persécution ne peut pas durer. Un jour viendra où on sera encore là pour gouverner sur cette terre.

La soirée pour Sami s'est terminée avec le plaisir de fumer le narguilé en échangeant avec un ami qui était allé le visiter à Masafer Yatta en fin d'année dernière. Le sachant à Bourg-en -Bresse, celui-ci avait fait la route depuis Lausanne ce soir-là pour le revoir. Belle rencontre, belle amitié.

On a l'impression d'être des sous-humains
Présentation du rapport de Amnesty International sur le génocide des Palestiniens commis par Israël à Gaza

Denis PAGE


Martine Brizemur
Photo AFPS 01

Le 4 avril 2025 à Jasseron, à l'invitation du collectif Palestine 01, Martine Brizemur, Coordinatrice TPO (Territoires palestiniens occupés) d'Amnesty International (AI), a présenté le rapport[1] publié le 5 décembre 2024 par Amnesty International sur la question du génocide à Gaza. Fruit du travail minutieux de centaines de chercheurs, ce rapport de 300 pages apporte la preuve que les autorités israéliennes commettent un crime de génocide contre la population palestinienne de Gaza.

Les chercheurs d'AI se sont penchés sur la période du 7 octobre 2023 à début juillet 2024. Les étapes de leur travail ont été :
- Entretiens avec des victimes et des témoins des frappes aériennes, destructions, conséquences des restrictions alimentaires etc. Entretiens avec des autorités locales, des professionnels de santé, des représentants d'ONG, de l'ONU.
- Analyse d'éléments de preuves visuels, numériques, d'images satellites, photos et vidéos issus des réseaux sociaux etc.
- Authentifications des sources, notamment des géolocalisations.
- Examen des déclarations des hauts responsables israéliens.
- Examen des documents portés devant la CIJ (Cour internationale de justice de l'ONU) et de la CPI (Cour pénale internationale).

L'exposé de Martine Brizemur a commencé par un rappel des dates clés du conflit : 1948, création de l'État d'Israël, guerre israélo-arabe, Nakba ; 1967, guerre de juin occupation des TPO ; 1987, première Intifada ; 1993-95, accords d'Oslo ; 2000, seconde Intifada ; 2006, prise du pouvoir du Hamas à Gaza ; 2018-19, Grande Marche du retour à Gaza ; entre 2008 et 2022, plusieurs opérations militaires israéliennes à Gaza. Puis le 7 octobre 2023, attaque des groupes armés palestiniens dont le Hamas, incluant des atrocités commises sur des civils et militaires et des prises d'otages, qui sont des crimes de guerre. Enfin réplique israélienne en cours, qui est l'objet du rapport.

Un contexte d'apartheid

Martine Brizemur a expliqué que les événements objets du rapport s'inscrivent dans le cadre d'un apartheid installé depuis longtemps.
L'apartheid est un crime contre l'humanité défini par le droit international :
- Système institutionnalisé d'oppression et de domination systématique d'un groupe racial sur un autre groupe racial.
- Intention de maintenir ce système.
- Volonté d'opprimer et de dominer.
- Fragmentation territoriale.
- Ségrégation légale.
- Dépossession des terres et des biens.
- Politique discriminatoire.

À l'appui de la conclusion que Israël a instauré un système d'apartheid, on peut citer dans le cas de la bande de Gaza :
- La domination et l'oppression à travers le contrôle des registres de la population et la politique de séparation ; le blocus aérien, terrestre et maritime ; la limitation des déplacements des personnes et des biens ; la limitation de l'accès à l'eau potable, l'électricité, la nourriture, aux médicaments et soins vitaux, au matériel pédagogique - 40 % des Gazaouis ont moins de 14 ans.
- Une justice inéquitable, assimilant les civils à des combattants illégaux.
- Le déni du droit au retour, 70 % de la population étant formée de réfugié.es.

L'étouffement du développement humain par les offensives militaires qui s'ajoutent au blocus pour entretenir une crise humanitaire perpétuelle : taux de pauvreté et de chômage très élevés, destruction de l'agriculture et de la pêche, des moyens d'existence traditionnels.

Qu'est-ce qu'un génocide ?

Comme le mot *apartheid* (et contrairement au mot *terrorisme*), le mot *génocide* est défini par le droit international. La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide a été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en 1948, et le crime de génocide a été intégré au Statut de Rome, fondateur de la CPI, en 1998.
La qualification de génocide repose sur trois éléments :
- Déterminer qu'il s'agit d'un groupe protégé par la Convention : national, ethnique, racial ou religieux.
- Déterminer que des actes prohibés par la Convention ont été commis.
- Déterminer que ces actes ont été commis dans l'intention de détruire le groupe en totalité ou en partie.

Un seul parmi les cinq actes ci-dessous suffit pour qualifier un génocide, à condition que cette intentionnalité soit avérée :
1. Meurtres de membres du groupe.
2. Atteinte grave de l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe.
3. Soumission du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction totale ou partielle.
4. Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe.
5. Transferts forcés d'enfants d'un groupe à un autre groupe.

Génocide à Gaza : les preuves de Amnesty International

Le rapport des chercheurs de AI établit que les Palestiniens de la bande de Gaza constituent bien un groupe protégé par la Convention, et retient trois actes criminels :
1. Meurtres par des attaques directes contre la population civile gazaouie, conçues pour faire un grand nombre de morts parmi elle. Par exemple entre le 7 octobre 2023 et le 20 avril 2024, 15 frappes ont tué au moins 330 civils dont 141 enfants ; on n'a trouvé aucun élément prouvant que ces attaques visaient des cibles militaires.
2. Atteinte grave de l'intégrité physique ou mentale de nombreux Gazaouis. Les bombardements intenses et continus ont entraîné des blessures physiques et mentales profondes : près de 98 000 blessés en un an et 4 500 personnes amputées, parmi lesquelles de nombreux enfants. AI a trouvé des preuves du recours systématique à la torture des détenus.
3. Soumission des habitants de Gaza à des conditions d'existence visant à sa destruction physique. C'est une

crise humanitaire catastrophique, avec notamment un niveau de famine sans précédent, qui a été imposée par Israël par trois pratiques simultanées :
- la dégradation ou destruction d'infrastructures indispensables à la survie de la population.
- l'utilisation systématique d'ordres d'évacuation draconiens visant au déplacement forcé de la quasi totalité de la population.
- l'interdiction ou l'empêchement de l'acheminement de l'aide humanitaire et d'autres produits vitaux vers la bande de Gaza.

Établir l'intention génocidaire est essentiel pour fonder une accusation de génocide. Les chercheurs d'AI ont pour cela trouvé des déclarations rendues publiques par des autorités gouvernementales et militaires qui déshumanisaient les Palestiniens, appelaient à des crimes contre eux ou les justifiaient. Par exemple, celle de Yoav Gallant, ministre de la défense, le 9 octobre 2023 : « Nous imposons un siège complet à Gaza. Pas d'électricité, pas de nourriture, pas d'eau, pas de carburant. Nous combattons des animaux humains et nous agissons en conséquence. ». Ils ont également authentifié des vidéos de soldats israéliens appelant à rendre inhabitable la bande de Gaza, à se livrer à des destructions de mosquées, d'écoles.

Les conclusions du rapport démontrent que les autorités israéliennes commettent bien un crime de génocide contre la population palestinienne de Gaza.

Les recommandations de Amnesty International :

- à Israël : mettre fin aux actes génocidaires, au système d'apartheid, lever le blocus, coopérer avec les enquêtes internationales, se conformer aux obligations d'une puissance occupante.
- à la communauté internationale : assurer la justice et l'obligation de rendre des comptes, cesser les transferts d'armes à Israël et au Hamas.
- aux États et notamment à la France : faire pression sur Israël, exiger un cessez-le-feu immédiat et l'entrée de l'aide humanitaire, veiller au respect du droit international, satisfaire à l'obligation de prévenir et sanctionner le génocide et pour cela prendre des mesures concrètes, proposer des résolutions au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le combat contre l'impunité d'Israël et pour la défense des Palestiniens

Martine Brizemur rappelle qu'en 2024 la CIJ a conclu qu'il y avait à Gaza un risque plausible de génocide, dénoncé les violations systémiques des droits humains et l'illégalité de l'occupation et de la colonisation. Elle cite également une Commission d'enquête de l'ONU qui en mars 2025 affirme qu'Israël utilise les violences sexuelles comme arme de guerre à l'encontre des Palestiniens. Ajoutons que la CPI a émis en novembre 2024 des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahou et Yoav Gallant. S'ajoutant à ce rapport d'AI, les défenseurs du droit que nous sommes disposent donc d'un argumentaire de poids, que nous pouvons développer dans nos actions : conférences, ciné-débats, manifestations, collaboration aux appels unitaires, actions ponctuelles[2] : Martine Brizemur nous invite à mener ces actions. L'AFPS ne l'a pas attendue et est plus que jamais mobilisée.

[1] https://www.amnesty.fr/actualites/rapport-genocide-palestiniens-gaza-commis-par-etat-israel

[2] Appel à la libération du docteur Abu Safiya : https://www.amnesty.fr/search?keywords=Abu+Safiya&page=1



Vue de la salle - Photo AFPS 01

Antenne AFPS Bellegarde
Silence, génocide en cours …

Hedi Ramdane

Discours prononcé par Nassou, le 22 mars 2025 pour la journée mondiale contre le racisme et le fascisme.

Alors que le génocide s'aggrave, nous continuons à polémiquer sur les Français de confession musulmane qui boivent pour la rupture du jeune lors d'un match ou sur les Françaises qui portent le voile.
Comment continuer à se voiler la face sur les intentions de certains politiques qui décident de s'en prendre à une partie des Français, à diviser le Maghreb et designer l'Algérie comme un pays coupable de tous nos maux, celui-ci ayant portant contribué avec d'autres à libérer et reconstruire la France !
Le chantage des nouveaux ambassadeurs du Front National qui, au lieu de prôner la paix, draguent le FN oubliant que le choix des électeurs sera toujours celui de l'original plutôt que celui de la copie.
J'ai mal pour mon pays le pays des droits de l'homme, le pays du vivre ensemble, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.
Notre pays est aujourd'hui pris en otage par des irresponsables politiques qui décident de diviser les Français.
Nous devons prôner la paix, dénoncer le massacre du 7 octobre, c'est évident.
Mais dénoncer les crimes génocidaires de l'extrême-droite israélienne est aussi le devoir de tous.

Nous ne pouvons pas détourner le regard pendant que des milliers de femmes, d'enfants et d'hommes meurent car ils sont nés sur la terre de Palestine, leur terre.

Travailler en pays occupé

Discours prononcé à Bellegarde, pour la manif du 1er mai
Nanou

A l'occasion de cette journée internationale de solidarité entre les travailleuses et travailleurs, on peut se poser la question de ce que signifie travailler en Palestine occupée ?

Que signifie travailler quand c'est le colon qui décide de qui pourra travailler ou non, qui décide où et quand ce sera possible.

Que signifie se rendre au travail, quand on sait que l'on peut se faire arrêter à tout moment sur la route de celui-ci, et finir le soir même en prison ?

Qu'a-t-on en tête au petit matin quand on ferme à clé sa maison, que l'on prend le chemin du travail, et que l'on sait, depuis des générations, qu'en rentrant le soir, un colon se l'aura peut-être appropriée?

Que signifie cultiver son jardin, quand l'eau a été empoisonnée, ou le puits, détruit ?

Que signifie être journaliste, quand on sait que le mot PRESS collé sur son dos, devient un permis de se faire tuer par les soldats israéliens ?

Quel sens prend le mot travail dans tout cela ?

Pour eux.
Pour nous.
Et que faut-il pour que ce « eux deviennent un nous ?

Wafa Rahman, directrice de l'ONG Filastiniyat, explique en quoi Gaza est un laboratoire politique.

C'est la liberté qui est en cause. Ce qui se déroule à Gaza ne concerne pas seulement les Gazaouis et les Palestiniens, mais aussi vous, le monde occidental. Le problème que je vois avec les actions israéliennes de génocide et de nettoyage ethnique, de colonisation, c'est de faire taire le monde et de faire taire ou coopter les organisations internationales[1]. Donc aujourd'hui ce sont les Palestiniens, mais demain ce sera vous. Si les criminels gagnent à Gaza, ils gagneront en France.

Ils ont déjà gagné aux États-Unis.
Il vous faudra alors dire adieu aux droits humains, aux droits des LGBTQI+, à tous les droits pour lesquels nous avons travaillé et lutté. Vous serez attaqués et réprimés. Aujourd'hui, vous ne pouvez pas parler de la Palestine et du génocide, mais demain, vous ne pourrez pas parler de la corruption de votre gouvernement.

Vous ne pourrez pas parler du démantèlement du système de santé s'il se produit à un moment donné. Ce que le monde doit comprendre, c'est que si une action criminelle reste impunie, cela s'appliquera au reste du monde. Il suffit de créer un précédent pour que cela devienne la norme[2].

Alors, à nous de nous mettre au travail, de travailler

sans relâche pour un cessez-le-feu, pour la fin de la colonisation, pour un État palestinien.
Capitalisons nos forces pour un monde plus juste et meilleur, car cela ne peut venir que de nous. À nous de ré-inventer le travail où la chaîne serait nos liens, faits d'amour et de partage.
Mais le mot travail, ne peut avoir de sens que si on l'accorde à la lutte pour toutes et tous.
J'aimerais ajouter qu'en ce jour, nous avons aussi une pensée pour la famille d'Aboubakar Cissé, assassiné de la pire façon qu'il soit.

L'islamophobie est à combattre tout autant que l'antisémitisme.
Il ne peut pas y avoir, deux poids deux mesures.

[1] NDLR : En parlant de « faire taire ou coopter les organisations internationales », Wafa Rahman évoque l'exclusion de l'UNRWA et de nombreuses ONG de la distribution de l'aide internationale à la population gazaouie et leur remplacement par de pseudo-associations israéliennes ou étasuniennes totalement sous contrôle des Forces d'occcupation israéliennes.

[2] Extrait paru dans Médiapart 16 avril 2025, par Gwenaelle Lenoir

Nous contacter :
afpsbellegarde.01@gmail.com

Des nouvelles de l'antenne AFPS Haut-Bugey

Colette el-Hamdaoui

- 12 février, nous avons organisé une conférence animée par Joseph Daher, enseignant à l'université de Lausanne, conférence intitulée : « Les dynamiques présentes en Palestine et au Moyen-Orient, le positionnement des États Occidentaux et Arabes et nos tâches dans la solidarité internationale ».

Autour de 80 personnes étaient présentes à cette conférence.
Introduction de Joseph Daher : *L'histoire n'a pas commencé le 7 octobre, depuis 1948, Israël effectue une colonisation de peuplement, c'est un processus continu, il y a une volonté d'éradiquer la population autochtone, de la parquer dans des camps, d'éliminer les irréductibles*. Puis, Joseph Daher rappelle les grandes étapes historiques, les positions des États Occidentaux face à leurs intérêts économiques et politiques notamment autour du pétrole et du gaz ; la normalisation des relations entre les monarchies du Golfe et Israël. Quant aux Pays Arabes, eux aussi privilégient leurs relations économiques et politiques avec Israël plutôt que la solidarité avec le peuple palestinien. Netanyahou a déclaré « *Nous voulons faire un nouveau Moyen-Orient.* Israël voit d'un très mauvais œil toute démocratisation du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord parce qu'il sait que les peuples continuent à être solidaires des Palestiniens et Palestiniennes. Les régimes arabes ont peur de la question palestinienne car lorsque les populations se mobilisent pour la cause palestinienne, cela finit toujours par une critique de leur propre régime.
Et nous que pouvons nous faire? Pour Joseph Daher, autour du soutien à la Palestine se retrouvent des gens impliqués dans des combats anticapitalistes, féministes, antiracistes, antifascistes, sociaux, ONG…Ils représentent le vrai visage de la société, de la mixité sociale et ceci fait peur aux classes dirigeantes. À travers la Palestine, il y a la défense de nos droits démocratiques, droit d'expression, droit de manifester, d'exprimer notre solidarité. La Palestine rassemble les dynamiques démocratiques, écologiques, féministes. Toutes les victoires que l'on obtient ici, c'est ce qui sert le mieux les Palestiniens, nos destins sont liés.

- **22 mars**, nous avons participé avec d'autres associations et partis à la journée mondiale contre le racisme et le fascisme.

- **30 mars**, repas-spectacle « Le Vrai taboulé vert » avec une formidable actrice, Jessy Khalil, qui, sous prétexte de faire un taboulé, parle du Liban et d'elle même. « Quand le chaos d'un pays se mélange à un taboulé et remue un chaos intérieur ». 50 personnes présentes.

- **avril***, No Other Land* au cinéma du centre culturel Aragon, en partenariat avec le CCFD-terre solidaire et la Ligue des droits de l'Homme. La salle était pleine, des spectateurs ont été refusés.

- samedi 10 mai, le matin à 10h30, rassemblement pour Gaza devant la mairie d'Oyonnax. 80 personnes étaient présentes.

Nous restons mobilisés pour soutenir les Palestiniens et dénoncer les injustices, les crimes et le génocide qu'ils subissent.

AG 2025 : élargissement géographique et consolidation du conseil d'administration

Gilbert VEYRON

Notre assemblée générale 2025 s'est tenue le 23 mai en présence de 40 adhérents sur les 158 que comptait l'association en 2024. Cette année a bien évidemment été dominée par l'extrême gravité de la situation à Gaza, mais aussi en Cisjordanie. Notre Président, dans son rapport moral a décrit la nouvelle Nakba en cours. Sous prétexte d'éradication du Hamas et de libération des otages, ce sont des massacres de civils, d'enfants, de femmes qui meurent par dizaines de milliers sous les bombes américano-israéliennes, tandis que l'expulsion des Gazaouis vers un territoire de plus en plus étriqué se poursuit sans relâche. En Cisjordanie, on déplore plus de 1 000 morts depuis janvier 2024. La mobilisation internationale se poursuit malgré toutes les tentatives pour nous faire taire. Nous attendons le retour de l'aide alimentaire bloquée par la puissance occupante, la suspension des accords commerciaux avec l'Union Européenne et la reconnaissance par la France de l'État de Palestine, déjà largement reconnu dans les instances de l'ONU.

Plus localement, nous nous réjouissons de la bonne couverture du journal *Le Progrès,* de la création d'une antenne à Bellegarde après celle d'Oyonnax et de nouveaux partenariats avec les cinémas d'Oyonnax et de Nantua.

Actions militantes

52 manifestations ont rassemblé de 60 à 400 personnes avec l'appui du Collectif Palestine 01 et de nombreux partenaires associatifs et politiques. À Oyonnax et Nantua des manifestations régulières de 80 à 100 personnes avec l'appui de la communauté turque et une première manifestation à Bellegarde.

Agenda

Le CA s'est réuni 9 fois et le collectif 01 9 fois. À Oyonnax, plusieurs rencontres de l'antenne AFPS d'Oyonnax et du collectif Haut-Bugey • 2 réunions de l'Union régionale, à Corbas et Chambéry • Participation à la journée du 1er mai organisée par l'UL CGT et aux forums des associations de Bourg et Oyonnax.• Conférence de Sara Grira le 8 avril à Oyonnax. • Actions BDS Carrefour à Bourg et Oyonnax.• Projection du film *Bye, Bye Tibériade* en novembre au centre culturel d'Oyonnax, veillée aux bougies lors du spectacle *Gisèle Halimi* • Notre repas annuel s'est tenu le 24 novembre avec le CR de leur voyage en Palestine par Anne et Nina.

Des points à améliorer...

Les mobilisations hebdomadaires sur Bourg ont limité nos interventions sur les marchés, sur l'appui aux campagnes nationales, notamment sur les banques.

Finances

Malgré un déficit de 1 082 €, nos finances nous ont permis de poursuivre notre soutien à l'association Ma'an via l'Union régionale de l'AFPS pour la construction d'une pharmacie (6 000 €). Par ailleurs, nous avons apporté une aide d'urgence à Gaza pour 2 000 €. (Cf p. 14)

Les ventes de solidarité ont permis de vendre 240 bouteilles d'huile, 288 boites de dattes et de l'artisanat.

Débat

Le débat a été riche et animé. Des précisions ont été demandées sur notre communication. Hormis *Le Progrès* nous regrettons le manque d'écho dans *Voix de l'Ain* et le faible impact sur les radios locales. Les 4 numéros d'Info-Action tirés à 300 exemplaires ont été envoyés aux adhérent.es, sympathisant.es, à des syndicats et aux personnalités politiques, maires des principales villes, parlementaires.

La présence de certains partis politiques aux manifestations est parfois perçue comme trop prégnante mais leur soutien reste nécessaire. Il y a par ailleurs d'autres occasions de soutenir le peuple palestinien, comme les événements organisés, notamment, lors du « Printemps de la Palestine ».

Il a été également proposé de mettre en place des moyens techniques pour dialoguer avec nos interlocuteurs francophones en Palestine occupée.

On déplore, par ailleurs le refus de certaines banques de transférer de l'argent en Palestine et les procédures sans cesse plus contraignantes.

Projets

Une tournée en France de danseurs et musiciens de Dabkeh est organisée par Nina. Elle fera étape à Oyonnax le 12 juillet. Une collecte de soutien est organisée via HelloAsso (cf p. 16).

Le projet de pharmacie porté par l'Union régionale s'est achevé à la grande satisfaction des usagers avec une amélioration de l'hygiène et de la confidentialité (cf p.12).

Conseil d'Administration

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres au Conseil d'Administration : **Lauriane Inagaro, Abdelkader Lagraa ainsi que Natacha Flandrin qui représentera l'antenne de Bellegarde. Les 11 membres sortants ont été reconduits, ce qui porte à 14 le nombre total de membres du CA.**

AG AURA - Poursuite de l'amélioration de centres de santé dans la Vallée du Jourdain

Claude BARDET

Le programme de rénovation et d'amélioration de centres de santé dans la Vallée du Jourdain soutenu par l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes se poursuit en partenariat avec l'ONG palestinienne *Ma'an development center* (voir Info action n° 68, pages 12-13).

En 2024, une pièce supplémentaire a été construite à Nuweimeh pour y aménager une pharmacie, garantissant un environnement de soins de santé pleinement fonctionnel et amélioré pour la communauté. Le centre de santé se trouve en zone A mais l'essentiel du village est en zone C. Compte-tenu de la situation (déplacements difficiles et dangereux, contrôles multipliés,…) les équipes de *Ma'an* ont dû trouver des stratégies adaptées.



L'ajout de la pharmacie offre un espace confidentiel et sécurisé pour la délivrance des médicaments, améliorant ainsi considérablement la qualité et l'efficacité des services de santé. Les améliorations apportées en deux ans – laboratoire d'analyses, salle d'attente et pharmacie - contribuent à créer un établissement de santé plus accueillant et plus efficace, bénéficiant aux groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les femmes enceintes et les personnes âgées.

Compte tenu les lourdes contraintes rencontrées dans la zone C, marquée par des restrictions de mouvements, des points de contrôle et des infrastructures inadéquates, les Palestiniens y résidant, sont confrontés à d'importantes difficultés pour accéder aux établissements de santé. La présence de colonies israéliennes et d'installations militaires aggrave ces défis, entraînant des mesures de contrôle renforcées, des restrictions de mouvement et des retards qui peuvent être critiques, en particulier pour ceux qui ont besoin de soins médicaux urgents. Un déficit de financement menace encore davantage les soins de santé dans plus de 100 communautés palestiniennes de la zone C, touchant 162 000 habitants.

Pour Walaa, la pharmacienne de la clinique, la construction de la nouvelle pharmacie a considérablement transformé la capacité de la clinique à fournir des services de haute qualité *:* «Avant la construction de la pharmacie, les médicaments étaient stockés dans une simple armoire métallique à l'intérieur de la salle des infirmières. Cette configuration créait de multiples problèmes, notamment un espace limité pour le stockage des médicaments, son rangement et l'accès organisé aux médicaments et un manque d'intimité pour les patients et le personnel. La construction répond aussi au besoin critique d'un stockage approprié des médicaments et des vaccins dans le climat chaud de Jéricho. »

Depuis la construction de la pharmacie, la clinique a reçu des retours extrêmement positifs de la part des patients. Beaucoup apprécient les améliorations, notamment en termes de confidentialité renforcée et de service plus rapide. Cette intervention a non seulement renforcé la capacité de la clinique à fournir des soins de santé de haute qualité, mais a également permis de garantir que les services soient fournis dans la dignité et dans le respect de la communauté.
Le coût du projet s'est élevé à 28 000 euros provenant essentiellement des groupes locaux de l'AFPS.

Aide d'urgence

L'Union régionale a apporté, en fin d'année, une contribution de 16 000 euros pour participer au financement de distribution de repas dans la Bande de Gaza. Ma'an intervient en lien avec les agences de l'ONU.
Grâce aux dons reçus, le groupe local de l'Ain a participé pour 6 000 euros au projet concernant le centre de santé et 2 000 euros à l'aide d'urgence à Gaza.

En 2025 les travaux d'amélioration concerneront un autre centre de santé à al Duok : rénovation du bâtiment et installation d'un laboratoire d'analyses.

Ma'an intervient depuis plusieurs années en soutien aux communautés bédouines de la Vallée du Jourdain. Pour eux, la résilience, ce n'est pas seulement la capacité à résister à la pression, mais aussi le droit des communautés à vivre dans la dignité, à agir et à accéder aux services de base.



Jacques FONTAINE

L'AFPS a organisé une **conférence**[1] **pour la protection du peuple palestinien** le samedi 24 mai 2025 à l'IMA (Institut du monde arabe). Cette initiative a été lancée en raison de la proximité avec la Conférence de Washington (17-20 juin 2025) qui sera présidée par E. Macron et M. ben Salmane. Soutenue par *Blast, Politis, L'Humanité, Orient XXI, Yaani, Regards* et *Là-bas si j'y suis*, elle s'est déroulée dans le grand amphi de l'IMA qui était comble (400 places, 200 invités et 200 auditeurs, mais des centaines de personnes n'ont pas pu s'inscrire). Le but de la conférence était double : mieux faire connaître la situation du peuple palestinien à ce jour, presque 20 mois après le début du génocide, et lancer l'Appel de Paris pour la protection du peuple palestinien et la mise en œuvre du droit international.

Après l'introduction d'Anne Tuaillon, présidente de l'AFPS, qui situe les enjeux de la conférence dans la conjoncture actuelle, Hala Abou Hassira, ambassadrice de Palestine en France, fit une intervention politique de grande qualité. Trois tables rondes, toutes modérées par des journalistes femmes, se sont succédées :

- **exiger la protection du peuple palestinien** : Ahmed Moghrabi, chirurgien à l'hôpital Nasser à Khan Younis, a évoqué les atrocités et actes de tortures des Forces d'occupation israéliennes (assassinat de soignants et de patients, enterrement de personnes vivantes dans des fosses communes…), Pierre Galand, coordinateur général du tribunal Russell sur la Palestine, a dénoncé l'hypocrisie de l'UE qui n'a jamais pris en compte le viol systématique par la partie israélienne de l'article 2 (respect des droits de l'homme et du droit international) de l'accord d'association, pourtant dénoncé par le parlement européen dès 2002, le summum de cette hypocrisie avant été atteint le 8 octobre 2023, lors de la visite d'Ursula von der Leyen en Israël où elle a insisté sur le « droit d'Israël à se défendre »[2],
- **faire respecter le droit international** : Johann Soufi, avocat et ancien chef du Bureau juridique de l'UNRWA à Gaza démontra l'effondrement moral des fondements du droit international et montra les très larges complicités dont ne cesse de bénéficier l'État colonial israélien, Sarah Sameur, avocate au barreau de Paris et cofondatrice de l'association JURDI (juristes pour le droit international) dénonce la criminalisation de la cause palestinienne et rappelle la nécessité d'un nouveau « tribunal Russell[3] » pour la Palestine,
- i**mposer l'autodétermination du peuple palestinien** : Lubnah Shomali, représentante de l'ONG palestinienne Badil, insista sur le système de domination israélien reposant sur des piliers coloniaux et sur un apartheid oppressif, répressif et colonial en place depuis 1948. Ziad Majed, politiste franco-libanais, revient sur l'origine du refus du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, refus dont l'origine remonte à la déclaration Balfour (1917) : les habitants de la Palestine ne sont pas nommés, mais qualifiés de « non-juifs » alors qu'ils représentent plus de 90 % de la population qui vit entre la Méditerranée et le Jourdain.

La conférence s'est terminée par la lecture de *l'Appel de Paris pour la protection du peuple palestinien et la mise en œuvre du droit international* et la lecture de la liste des premiers signataires (cf https://orientxxi.info/magazine/l-appel-de-paris-pour-la-protection-du-peuple-palestinien,8246).

[1] Vous pouvez écouter la conférence en ligne sur https://www.humanite.fr/videos, sur Youtube ou sur Twich.

[2] Le *droit à se défendre* ne peut être valide pour un pays que lorsqu'il est attaqué par un autre pays ; il ne peut pas être invoqué par un pays colonisateur quand la population colonisée se révolte ; Israël ne peut donc pas s'en prévaloir face aux Palestiniens mais, au contraire, les Palestiniens peuvent l'invoquer. Il y a là un renversement du vocabulaire, des responsabilités et du droit particulièrement scandaleux.

[3] Le Tribunal Russell, également connu sous le nom de Tribunal international des crimes de guerre et Tribunal Russell-Sartre, était un un tribunal d'opinion fondé, en 1966, par Bertrand Russell et Jean-Paul Sartre pour dénoncer la politique des États-Unis au Vietnam. D'autres tribunaux ont été mis en place au cours des décennies qui ont suivi sur le même modèle, en utilisant la dénomination Tribunal Russell, notamment sur la Palestine (2009). Une nouvelle session serait envisagée dans le futur.

Culture de Palestine

Anne et Nina

Du 12 au 31 juillet des jeunes de Ramallah seront en France pour une tournée artistique.
Lors de notre voyage, l'été dernier, en Palestine, nous avons créé des liens avec de jeunes danseurs de dabkeh, danse traditionnelle palestinienne, et des musiciens de l'école de musique Al Kamandjâti.
À leur tour de venir nous rencontrer. Leur joie de vivre et leur besoin de partager leur culture et leurs rêves sont immenses.

La tournée débutera à Oyonnax le 12 juillet, et se poursuivra ● le 13 juillet dans une ferme près de Forcalquier, ● à Marseille les 15 et 16 juillet, ● à Montpellier le 18 juillet, ● à Narbonne le 20 juillet, ● à Toulouse le 23 juillet, ● à Pau du 26 au 28 juillet.



Au programme, des spectacles, concerts, ateliers de danse (dabkeh et danse orientale) et ateliers de musique arabe.
Faites circuler cette bonne nouvelle et venez nombreux !
Une opportunité de montrer notre soutien aux Palestiniens et à leur culture, et de nourrir et cultiver notre propre humanité à leur contact.

Le voyage en France se fera avec un minibus de location (ou prêté, si l'un d'entre vous en a un à nous mettre à disposition). L'hébergement et les repas seront offerts par les groupes qui nous accueilleront dans les différents lieux.
Nous avons encore bien besoin d'aide pour récolter l'argent nécessaire à leurs billets d'avion, visas et taxes de frontières
Une collecte de dons a été créée sur HelloAsso. (voir affiche ci-contre)
Merci de votre soutien. Au plaisir de vous voir cet été.

Café palestinien

Je laisse le marc se déposer au fond de la tasse
Je laisse la vase recouvrir ma peine

Le café palestinien n'est pas amer
Mais il fait pleurer même un cœur de béton armé
Le goût camphré de la cardamome laboure ma gorge
Et les fleurs bleues de céramique se figent dans une grimace

Que les loups soient tranquilles
L'homme n'est qu'un humain pour l'homme
L'homme n'est qu'un humain pour l'homme

Seul capable de massacrer les morts
Seul capable de détruire un champ de ruines
Seul capable de jeter l'armée contre des enfants

Le café palestinien n'est pas amer
Mon cœur, lui, l'est
Mon cœur, lui, l'est

Le printemps arrive, où sont les oiseaux ?
Mes pieds ne dansent pas, englués dans le dépôt d'un café parfumé
Ma voix ne porte pas, écrasée sous le fracas des bombes

Le cœur de la Terre est brisé
La Méditerranée est devenue rouge
Les figuiers sont morts
La poussière ensevelit les mosaïques

Et les loups sont tranquilles
L'homme n'est qu'un humain pour l'homme
L'homme n'est qu'un humain pour l'homme

L'olive cueillie dans l'arbre
Est tellement amère que le printemps n'ose pas
Mais dans mon cœur la cardamome a ouvert l'espace de l'infini
Et je rêve de voir l'espoir dans les yeux bleus d'Al Lomani

Pour les enfants de Palestine

Anne-Lise Legarff - 24 mars 2025